

# Pharmaciens prescripteurs : leurs prérogatives précisées

(Medscape - Jean-Bernard Gervais) Les pharmaciens, à l'instar des infirmiers, bénéficient depuis l'adoption de la loi du 24 juillet 2019 sur la transformation et l'organisation du système de santé, de nouvelles prérogatives en matière de prescriptions. Et ce malgré l'opposition farouche des syndicats de médecins libéraux, qui avaient bataillé contre l'amendement du député et médecin urgentiste **Thomas Mesnier**, lequel avait introduit cette possibilité de prescription pharmaceutique, très encadrée néanmoins.

Des nouveaux textes de loi apportent des précisions.

Un décret du 28 mai 2021 rend désormais possible la... [Lire la suite]